Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, et Thierry MANDON, secrétaire d’Etat chargé de l’enseignement supérieur et de la recherche, établissent un point d’étape de la finalisation de cette réforme, engagée pour garantir à tous les étudiants une formation de haut niveau et améliorer la qualité des soins.

Attendue par l’ensemble des acteurs, la réforme mobilise depuis plusieurs années les étudiants, les en

Le décret inscrivant les principes structurants de cette réforme dans le code de l’éducation a été publié

L’arrêté, approuvé par le Conseil national de l’enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) e

Un second arrêté est en cours de finalisation. Il prévoit les dispositions pédagogiques relatives aux cor

Un 3ème

Les ministres rappellent que, pour toutes les spécialités, les maquettes de formation des DES e

· la phase de consoli

o **le régime de l'exer**

o **le statut spécifique**

. les postes accessib

o le Ministère des Affa

o l'accès au concours

o un outil de gestion

· la qualité de la form

Marisol TOURAINE et Thierry MANDON remercient l'ensemble des acteurs qui contribuent étroi